

Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté du 04/10/2021, le préfet informe les habitants de BREAL-SOUS-MONTFORT qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la société PAREDES, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à la création et à l'exploitation d'un entrepôt de stockage situé 130 rue des Ecotais, Parc d'activités du Hindré III, à BREAL-SOUS-MONTFORT.

Le dossier est consultable du 25 octobre 2021 (9h00) au 25 novembre 2021 (17h00) :

- en mairie de BREAL-SOUS-MONTFORT, aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h ;
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de BREAL-SOUS-MONTFORT , aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,
- par courrier à la préfecture, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 3 avenue de la préfecture 35026 RENNES cédex 9,
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courriel : « consultation du public – PAREDES »).

A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.